



Communiqué de presse

PAS DE REOUVERTURE AVANT SEPTEMBRE !

Dans son discours devant les députés ce mardi 28 avril 2020, Edouard Philippe a confirmé les annonces faites par le président de la République et le ministre de l'Éducation Nationale concernant la réouverture des écoles et des collèges à partir du 11 mai.

Cette volonté d'imposer la réouverture, en l'absence de toute concertation avec les syndicats ou les fédérations de parents, contre l'avis du Conseil scientifique du 20 avril 2020 et de l'INSERM ne repose donc sur aucune base médicale et scientifique. Si les raisons pédagogiques et sociales sont mises en avant pour justifier cette décision ahurissante, nous ne sommes pas dupes : la motivation principale du gouvernement est d'assurer la « garde » des enfants en bas âge , afin de renvoyer les salarié.es quoi qu'il puisse en coûter sur le plan sanitaire.

Dans les prochains jours, les autorités académiques vont sans doute préciser l'organisation de la réouverture des écoles et des collèges de l'académie.

La réalité des établissements scolaires de Côte d'Or que le rectorat ne peut ignorer démontre bien l'impossibilité d'une réouverture progressive en mai sauf à considérer que la santé des élèves, de leur famille et des personnels enseignants et non enseignants n'est pas une priorité :

Comment faire respecter les gestes barrières à des enfants de maternelle ou d'élémentaire ? Comment protéger les élèves et les personnels sans utiliser de masques à 15 élèves par classe alors que la limite d'accueil des enfants de soignant est fixée à 10 élèves.

Comment échanger dans le cadre de l'acquisition du langage en maternelle ou d'un cours de langue au collège en restant protégé par un masque ?

Comment assurer la désinfection pluri-journalière des tables, des chaises, des supports pédagogiques manipulés par les élèves des écoles ou encore les outils et machines des lycéens professionnels alors qu'en temps normal ces nettoyages s'effectuent à des fréquences hebdomadaires au mieux mais plus généralement annuelles.

Comment empêcher la contamination d'un établissement scolaire quand les contacts ne peuvent être évités lors des récréations et des interours dans les petites cours et les couloirs exigus et que les toilettes sont très souvent en nombre insuffisants ou rapidement souillés par les abus des élèves ?

Comment assurer le respect des gestes barrières dans des locaux souvent inadaptés à la distanciation sociale préconisée par les médecins ?

Comment assurer l'absence de contamination dans les transports scolaires notamment dans les nombreux espaces ruraux de notre académie ?

... la liste des problèmes sanitaires soulevés par une rentrée en mai est gigantesque. Pour la CGT Educ'action, rien ne sera prêt pour assurer une réouverture dans des conditions sanitaires satisfaisantes en mai. Cela demande en effet une réflexion et un travail pédagogique intense ainsi qu'une adaptation importante des locaux et des modalités d'accueil (restauration, transports, entretien) qui ne peuvent pas s'improviser en quelques semaines.

La CGT Educ'action Côte d'Or, exige l'abandon de cet objectif de réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai dans l'intérêt de la santé des enfants, de leur famille et des personnels enseignant et non enseignant.

Plutôt que de rater un retour précipité dans les établissements, la CGT Educ'action demande que l'énergie de la communauté éducative soit consacrée à réussir la rentrée de septembre où tout sera à reconstruire, tant au niveau des conditions sanitaires que des moyens supplémentaires qui devront être nécessairement alloués à tous les établissements pour rattraper le retard accumulé cette année.

Si tel n'était pas le cas, la CGT Educ'action prendra toutes ses responsabilités pour défendre la santé et la sécurité des personnels enseignants et non-enseignants, des élèves et de leurs familles par tous les moyens que nous jugerons nécessaires (droit d'alerte et droit de retrait, recours juridique, préavis de grève...)

La secrétaire du Syndicat
Départementale de l'Education
Nationale CGT Educ'Action Côte d'Or
Mathilde COLAS-MIZON

